



CONTRATS D'ASSURANCE DES PRATIQUANTS NON LICENCIÉS



DECOUVERTE DU RUGBY (CONTRAT N° R 132540.003W)

- Assurance pour les enfants des écoles de rugby de moins de 15 ans (en attente de la régularisation de l'A.S).
- Durée de la garantie : 1 mois (renouvelable un second mois).
- Cotisation : 60 € par mois et par groupe de 50 personnes.
- **Adhésion à faire auprès de CGA RUGBY** en donnant un nombre approximatif des jeunes pratiquants en début de mois. Un ajustement sera fait le mois suivant.

Joindre à votre demande :

- Le bulletin d'adhésion (page 2)
- Le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CGA RUGBY

A faire parvenir avant l'événement, le cachet de la poste faisant foi.

JOURNEE DE MASSE – STAGE DE JEUNES (CONTRAT N° R 132540.004X)

- Toutes les manifestations de journée de masse, stage de jeunes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable demandée au comité auquel appartient le club et qui sera transmise à la FFR pour avis favorable et à CGA RUGBY.
- Assurance ouverte aux enfants non licenciés jusqu'à la catégorie moins de 17 ans inclus.
- Cotisation : 20 € par jour et par groupe de 50 personnes.

- **Adhésion à faire auprès de CGA RUGBY**

Joindre à votre demande :

- Le bulletin d'adhésion (page 2)
- Le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CGA RUGBY

A faire parvenir avant l'événement, le cachet de la poste faisant foi.

MATCH OCCASIONNEL ORGANISE PAR LE CLUB : Anciens, dirigeants, non licenciés... (CONTRAT N° R 132540.005Y)

- Les pratiquants occasionnels, non licenciés, devront obligatoirement souscrire une licence pour accéder à l'aire de jeu.
- Cotisation : 230 € par match et par groupe de 20 personnes.

- **Adhésion à faire auprès de CGA RUGBY**

Joindre à votre demande :

- Le bulletin d'adhésion (page 2)
- Une liste nominative des pratiquants à assurer
- Pour les joueurs de 18 à – 35 ans : un certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby datant de moins de 30 jours
- Pour les joueurs de 35 à 50 ans inclus : un certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby datant de moins de 30 jours + un certificat médical comportant un électrocardiogramme avec test d'effort
- Le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CGA RUGBY

A faire parvenir avant l'événement, le cachet de la poste faisant foi.

**Une équipe
de conseillers
est à votre service**

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
(17h00 le vendredi)

CGA RUGBY

51 avenue hoche
75 405 PARIS CEDEX 08

✉ : contact@jpcolonna.fr

Téléphone : 01.42.12.26.42

Fax : 01.42.67.73.64



BULLETINS D'ADHESION CONTRATS D'ASSURANCE DES PRATIQUANTS NON LICENCIES



ADHESION DECOUVERTE DU RUGBY

CONTRAT N° R 132540.003W

COMITÉ :

NOM ET ADRESSE DU CLUB :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

COTISATION : 60 € par groupe de 50 personnes et par mois, renouvelable un second mois, en attente de la régularisation de l'A.S.

La demande doit être adressée à CGA Rugby en donnant le nombre approximatif des jeunes pratiquants en début de mois. Un ajustement sera fait le mois suivant.

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CGA RUGBY à faire parvenir avant l'événement (le cachet de la poste faisant foi).

Exemplaire à retourner à :

CGA RUGBY
51 avenue Hoche
75405 PARIS CEDEX 08

Tél. : 01 42 12 26 42
Fax : 01 42 67 73 64
E-mail : contact@jpcolonna.fr



ADHESION JOURNÉE DE MASSE OU STAGE DE JEUNES

CONTRAT N° R 132540.004X

COMITÉ :

NOM ET ADRESSE DU CLUB :

**DATE DE LA JOURNÉE
DE MASSE
OU DU STAGE DE JEUNES :**

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

COTISATION : 20 € par groupe de 50 personnes et par jour.

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CGA RUGBY à faire parvenir avant l'événement (le cachet de la poste faisant foi).

Exemplaire à retourner à :

CGA RUGBY
51 avenue Hoche
75405 PARIS CEDEX 08

Tél. : 01 42 12 26 42
Fax : 01 42 67 73 64
E-mail : contact@jpcolonna.fr



ADHESION MATCH OCCASIONNEL

CONTRAT N° R 132540.005Y

(Souscription possible auprès des clubs et /ou des comités)

COMITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

NÉE LE :

À :

ADRESSE :

COTISATION : 230 € par groupe de 20 personnes et par match (liste nominative avec un certificat médical* d'aptitude à la pratique du rugby pour chaque joueur).

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de CGA RUGBY à faire parvenir avant l'événement (le cachet de la poste faisant foi). Les garanties prennent effet le lendemain à midi de l'expédition (le cachet de la poste faisant foi). Joindre les certificats médicaux datant de moins de 30 jours.

Exemplaire à retourner à :

CGA RUGBY
51 avenue Hoche
75405 PARIS CEDEX 08

Tél. : 01 42 12 26 42
Fax : 01 42 67 73 64

E-mail : contact@jpcolonna.fr

* - joueur de 18 à -35 ans : certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby.
- joueur de 35 à 50 ans inclus : certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby plus un certificat médical comportant un électrocardiogramme avec test d'effort.

